

MARS 2011 PDE (plan déplacement entreprise)MONTPELLIER

Pour FT : Sylvie Lacassagne Sylvie Meslin Saint-Jean

Pour la TAM (Transports agglomération Montpellier) : Karine Marty et 2 Personnes.

Pour la CFE-CGC/UNSA : MC Bousquet et S Boucher (remplace Xavier Berthommé)

Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble du Personnel, il est obligatoire pour tout PDE et permet de qualifier et d'adapter les besoins (envoi le 15 avril et réponse sous un mois-concerne 1644 Salariés).

80 Entreprises sont signataires du PDE et sont passées par le questionnaire.

Les organisations syndicales demandent le retrait de la question sur la classification (cadre, non cadre) ainsi que l'adresse personnelle.

Concernant les vélos électriques la TAM expérimente le «vélo magg » électrique jusqu'au 1^{er} trimestre avec des particuliers mais ce service n'est pas encore proposé aux entreprises.

FT précise qu'il est possible de faire revenir l'entreprise qui commercialise les vélos électriques mais n'est pas sûr qu'ils acceptent si pas n'enclenche pas d'achat.

Pour les entreprises il est possible de louer pour 50€ par an un vélo.

La CGC-CFE/UNSA demande le % de personnels ayant adopté le PDE parmi les 80 entreprises signataires.

De plus, que se passe t'il pour les personnes qui travaillent le samedi et après 19h ? FT n a pas de réponse mais prend le point.

Prochaine réunion mi Mai -